



Française de services

Ce n'est pas du luxe pour les salariés !

Dans cet hôtel comme dans la majorité des hôtels de luxe, les salariés subissent une exploitation insupportable.

La liberté syndicale est une denrée rare pour les salariés de Française de services, société de nettoyage sous-traitante !

Les salariés de la sous-traitance subissent des conditions de travail d'un autre âge.

Cela doit changer, comme pour les salariés de Française de services de l'HYATT Paris Vendôme qui viennent de l'obtenir :

- **une prime de fin d'année égale à un 13^e mois,**
- **des tickets restaurant,**
- **pas de contrat inférieur à 130 h par mois et 6 h par jour,**
- **l'augmentation des classifications en catégorie B de la grille conventionnelle et aucun coefficient inférieur à AS2B,**
- **la suppression de la clause de mobilité,**
- **une prime de site de 2% de la rémunération mensuelle,**
- **une prime d'assiduité de 1% de la rémunération brute annuelle.**

Ce qui a été possible à l'hôtel HYATT Paris Vendôme l'est aussi ici

l'Hôtel peut et doit payer !

Les salariés de Française de services qui effectuent l'entretien de cet hôtel doivent bénéficier des mêmes conditions que ceux travaillant sur l'HYATT Paris Vendôme.

Française de services doit ouvrir rapidement des négociations avec les salariés et le Syndicat CNT Solidarité ouvrière.

SEULE L'ACTION PAIE !

Adhérez au Syndicat du Nettoyage

Nom.....Prénom.....
Chantier.....Entreprise.....
Adresse.....
Ville Code postal.....Téléphone.....